

Promouvoir l'engagement de la société civile dans des initiatives innovantes, solidaires et utiles à tous pour atteindre les objectifs de développement durable de l'ONU.



C'EST QUOI ?

Portée par la volonté de promouvoir à l'étranger un entrepreneuriat à impact social et innovant, la Fondation la France s'engage s'est associée au **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**, pour organiser le volet international de son concours.

5 lauréat.es seront sélectionné.es pour la qualité de leur projet et recevront un accompagnement adapté à leurs besoin (comprenant de 2 voyages dédiés d'une semaine en France) ainsi qu'une dotation financière de **20 000 €** par lauréat.e. De plus, ils bénéficieront du **label « La France s'engage »**.

POUR QUI ?

L'édition 2018 du volet international du concours de la Fondation la France s'engage portera exclusivement sur des projets d'entrepreneuriat à impact social qui associent les femmes et le numérique. À cet effet, ils doivent être portés par des femmes ou être orientés sur des enjeux qui les concernent directement.

Toutes les structures de l'économie sociale sont éligibles : associations, coopératives, fondations et entreprises sociales. En revanche, elles doivent être implantées dans un des **140 pays bénéficiaires de l'Aide Publique au Développement**, avoir minimum **2 ans d'ancienneté** et un **budget supérieur ou égal à 25 000 €**. Enfin, la langue du concours est le français.



QUELS CRITERES ?

Tout au long du processus de sélection, les projets sont évalués par **des jurés indépendants** sur la base de 4 critères : **impact social, innovation sociale, capacité de changement d'échelle, efficacité démontrée.**



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DU CONCOURS



MÉCÈNES FONDATEURS ET PARTENAIRES DE LA FONDATION

